

Commune d'ESSOUVERT
Procès-Verbal
Réunion du Conseil Municipal en date du 20 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 20 juin à 19 h 30 le conseil municipal de la Commune d'ESSOUVERT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'Essouvert sous la présidence de M. Henri AUGER, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 14 juin 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 17
Nombre de Conseillers présents : 15
Nombre de conseillers votants : 16

Présents : Henri AUGER, Dominique BERNAZEAU, Dominique BERTIN, Véronique BLAIN, Sylvaine CADORET, Gérard CONNAN, Anne DURIEUX, Pierre GEOFFROY, Jean-Luc LEAUD, Alain MARTINEAUD, Fabienne MENARD, Émilie RACAULT, Sylvain SORIGNET, Patrick TANGUY, Christiane VALAYER.

Absent : Patrick WAREMBOURG

Absents excusés : Luc ZEMMOUCHE qui a donné pouvoir à Jean-Luc LEAUD.

Secrétaire de séance élu à l'unanimité : Sylvain SORIGNET

Mr le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 19h30

Le compte-rendu de la séance du 2 mai 2023 est approuvé sans observation à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Demande de subvention auprès du département pour le city park de Saint Denis du Pin :

Sachant qu'il a déjà été demandé à l'ANS (Agence Nationale du Sport) une subvention de 55% pour le city park de Saint Denis du Pin et qu'un plafond de 80% maximum de subvention est autorisé, le Maire propose de demander une subvention de 25% au département.

Ont voté pour : 16	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

Demande de subvention auprès du département pour le city park de La Benâte:

Le Maire propose pour ce city park de demander la subvention maximale au département, à savoir 35% du montant du projet.

Ont voté pour : 16	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

Demande de subvention auprès du département pour les aires de jeux de La Benâte et Saint Denis du Pin:

Ayant droit à une subvention du département à hauteur de 45% sur l'installation d'aires de jeux, il est proposé au conseil de la demander au plus vite.

Ont voté pour : 16	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

Choix du devis pour l'achat d'une tondeuse

Etant devenu nécessaire et urgent de racheter une tondeuse neuve afin d'assurer au mieux l'entretien de la commune, le Conseil Municipal donne son accord pour le devis de la Société Diffusion Directe d'un montant de 913,76€.

Ont voté pour : 16	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

Délibération sur le guide des bonnes pratiques de l'éolien :

Aucune délibération n'a été prise car le rapport fourni porte à confusion sur l'interprétation des points à délibérer et le conseil municipal en demande le report jusqu'à une meilleure formulation de la part des Vals de Saintonge.

Achat d'illuminations pour Puymoreau :

Il avait été proposé de compléter l'achat d'illuminations de Noël en équipant cette année le bourg de Puymoreau maintenant que les travaux y sont terminés. Des devis ont été demandés pour 8 rubans lumineux. Le devis de la Société Leblanc Illuminations d'un montant de 1 616,06 € TTC a été retenu.

Ont voté pour : 15	Abstention : 0	Ont voté contre : 1
--------------------	----------------	---------------------

Devis pour pince et pied de micro et pied d'enceinte pour la sono:

Suite à l'achat de la sono, il s'avère utile de la compléter d'un pied ainsi que d'une pince et pied pour le micro. Les devis de la Société Blanchard Musique de Saintes sont retenus à l'unanimité pour un montant total de 106€ TTC

Ont voté pour : 16	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

Création d'un poste d'Adjoint Administratif :

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de créer un poste d'adjoint administratif de catégorie C à temps plein afin de pouvoir lancer la phase de stagiarisation de la secrétaire de mairie d'Essouvert en vue d'une éventuelle titularisation dans l'année à venir. Le tableau des effectifs est donc modifié en conséquence.

Ont voté pour : 16	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

Liste des droits de préemption :

Le point est fait sur les déclarations d'intention d'aliéner demandées lors du 1^{er} semestre 2023.

Devis pour achat de panneaux de signalisations :

Vu la nécessité de remplacer plusieurs panneaux de rues devenus illisibles sur la commune, certains panneaux de signalisation dont ceux aux abords de la voie ferrée à la demande de la SNCF afin d'assurer la sécurité des usagers, ainsi que d'acheter 2 miroirs pour la visibilité, des devis ont été présentés au conseil municipal. Trois devis du Syndicat de Voirie ont été retenus pour un total de 2140,44€ TTC

Ont voté pour : 16	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

Décision modificative n°1 Budget Principal :

Des ajustements de crédits sont proposés afin de permettre le paiement des factures de la tondeuse et des panneaux de signalisation non prévus au budget investissement 2023.

Ont voté pour : 16	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

Questions diverses :

- Le point est fait sur les commissions :

Voirie : point sur l'avancement des travaux de réfection des chemins

Environnement : La toiture du lavoir de La Jallet a été entièrement restaurée par les agents communaux et par une équipe de volontaires. Le conseil les remercie pour leur aide.

L'installation des nouvelles horloges du SDEER est en cours

Salle Alliance : les ouvertures ont été changées et la climatisation réparée.

Animation : l'organisation du 14 et 15 juillet se poursuit.

Bâtiment : Les sondages ont été fait pour l'assainissement de la maison de La Fayolle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

Le Maire
Henri AUGER



Le secrétaire de séance
Sylvain SORIGNET

